



SOUTIEN ÉDUCATIF ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROGRAMME PHOENIX

Après l'annonce du cessez-le-feu et une relative stabilisation de la situation, l'initiative Phoenix a été mise en place afin de répondre au besoin urgent de scolarisation des enfants.

Deux espaces éducatifs ont été créés en 2026: un à Gaza-Centre et un au Sud de la Bande de Gaza, qui permettent aujourd'hui d'accueillir plus de 900 élèves dans un environnement éducatif structuré et sécurisé.

Reconnu par le ministère de l'éducation en Palestine, ce nouveau projet, adapté aux circonstances actuelles, s'inscrit directement dans la continuité du travail réalisé depuis 2009 par le CETC et Atfaluna, et est coordonné par Nabila Kilani et son équipe.

Notre mission

Assurer la continuité de l'éducation des enfants dans des conditions difficiles, en leur offrant un cadre éducatif stable, protecteur et adapté à leurs besoins.

Les trois axes du programme Phoenix

- Scolarisation des enfants
- Éducation individualisée
- Soutien psychosocial et soins psychologiques

Montant de la contribution financière

Une contribution de base est proposée pour soutenir durablement le programme Phoenix, à partir de 20€ par mois, avec un montant librement ajustable.

Cette participation, adressée à l'AFPS 22 Saint-Brieuc est éligible à une défiscalisation et donne lieu à l'envoi d'un reçu fiscal annuel.

Impact direct : votre soutien permet à un enfant de :

- Continuer sa scolarité
 - Retrouver une routine éducative
 - Bénéficier d'un accompagnement éducatif et psychosocial
- et de divers autres services : repas, fournitures scolaires, consultations médicales, lunettes...

Coordonnées bancaires

Nom du bénéficiaire : ...AFPS 22 Saint Brieuc.....
IBAN : FR76 1558 92287601 4106 7594 037
BIC / SWIFT : CMBRFR2BXXX
Banque : Crédit Mutuel de Bretagne.....
Référence : Soutien éducatif Phoenix

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Email :

Je m'engage à apporter un soutien éducatif et une contribution financière au programme Phoenix, par un virement bancaire régulier.

☐ Contribution de base : 20 € par mois
soit 240 € par enfant et par an

☐ Contribution choisie :
..... € par mois

ou

☐ Contribution annuelle choisie :
..... € par an, par virement ☐ , ou par chèque ☐

Durée de mon engagement : 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐

En cas de difficulté de poursuite de votre don régulier, merci de nous tenir informés.

Date :

Signature :

Nous vous remercions d'adresser préférentiellement ce bulletin de soutien

- par email à : projet.educatif.phoenix@gmail.com

- ou par courrier postal à AFPS 22 Saint-Brieuc, 5, rue Colette Besson, 22 000 Saint-Brieuc

Des nouvelles collectives du projet vous parviendront à partir de l'adresse projet.educatif.phoenix@gmail.com sur l'email que vous nous aurez indiqué.

Avec toutes nos amitiés solidaires,
l'équipe de soutien